

ANALYSE · RÉALISATION TESSIER · SEPTEMBRE 2026

Données hébergées au Canada, détenues au Canada

La double condition de la souveraineté numérique, et les
quatre bloquants qui freinent les organisations

François Tessier

Stratégie et application de l'IA · Transformation numérique · Production de médias numériques

realisationtessier.ca · francois@realisationtessier.ca · [LinkedIn](#)



Données hébergées au Canada, détenues au Canada : la double condition de la souveraineté numérique

Ottawa a fixé le cap. Quatre obstacles expliquent pourquoi les organisations tardent à suivre.

Ottawa vient d'exiger que les données canadiennes vivent au Canada, chez un propriétaire canadien. Quatre blocages empêchent les organisations de s'y conformer, et le fournisseur qui les fera tomber prendra ce marché.

MÉTHODE DE PRODUCTION DE CE DOCUMENT

- 1 Positionnement éditorial** — l'auteur, François Tessier, fixe la question, la thèse et les limites du document.
- 2 Recherche assistée par IA** — la revue documentaire et la collecte des sources publiques ont été menées avec Claude.
- 3 Vérification et arbitrage** — chaque source a été ouverte et validée par l'auteur, au fil d'itérations successives.
- 4 Rédaction et production** — la structure, l'argumentaire, la figure et la mise en page ont été arrêtés par l'auteur.

Ottawa redéfinit la souveraineté numérique

Cinq décisions publiques en quinze jours, du 3 au 17 septembre 2026

3 SEPTEMBRE 2026

Ottawa se dote d'une agence du numérique

Mark Carney crée Transformation numérique Canada, dirigée par Patrick Pichette, ex-chef des finances de Google et ex-dirigeant de Bell. Priorités : des solutions partagées pour la souveraineté numérique et des achats fédéraux orientés vers les entreprises canadiennes du numérique et de l'IA.

9 SEPTEMBRE 2026

Ottawa finance la littératie en IA

Le ministre Solomon lance l'Initiative nationale de littératie en IA, portée par Amii et un consortium de 61 établissements postsecondaires. Cibles : un million d'apprenants et 50 000 enseignants d'ici 2031. La souveraineté devient une question de main-d'œuvre, pas seulement d'hébergement.

14 SEPTEMBRE 2026

Ottawa appuie la capacité

Ottawa salue l'agrandissement du projet de centre de données d'IA de Bell Canada en Saskatchewan : jusqu'à 52,5 G\$ d'investissement, 900 mégawatts de nouvelle capacité, la voie vers un pôle de 1,2 gigawatt et 4 500 emplois. Le plus important investissement privé de l'histoire de la province.

16 SEPTEMBRE 2026

Le ministre définit la souveraineté

Evan Solomon, ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, la définit à ALL IN : « C'est avoir la capacité de choisir où résident nos données et quels outils nous voulons utiliser. » L'endroit où vivent les données devient le critère qui décide.

17 SEPTEMBRE 2026

Mark Carney porte le débat en Europe

Devant le Parlement européen : « Les plateformes technologiques aspirent à la souveraineté. Elles veulent fixer les conditions d'accès. Elles veulent dicter les règles. » Le sujet quitte les bureaux administratifs pour la politique étrangère.

Héberger au Canada ne suffit plus

Il faut aussi que l'entreprise qui les héberge soit canadienne.

● CE QUI NE SUFFIT PLUS

L'HÉBERGEMENT SEUL

Une donnée rangée au Canada chez un fournisseur sous contrôle américain reste atteignable. Une loi américaine, le CLOUD Act, permet aux autorités des États-Unis d'exiger d'une entreprise américaine qu'elle livre des données, même conservées ailleurs.

LA CONFORMITÉ DÉCLARÉE

Promettre par contrat de garder les données au Canada ne change rien à la nationalité de l'entreprise qui les héberge.

● CE QUI RÉPOND AU CRITÈRE

L'HÉBERGEMENT ET LA PROPRIÉTÉ

Une entreprise détenue et dirigée entièrement au Canada échappe généralement au CLOUD Act. Les deux conditions s'additionnent : le pays pour l'endroit, la propriété pour l'accès.

DEUX PIÈCES À VÉRIFIER

Le contrat d'hébergement pour le lieu. Le registre d'actionnaires pour le contrôle.

Toute organisation canadienne doit maintenant pouvoir dire en public où résident ses données et sous quel contrôle. Ne rien faire est devenu une position qu'il faut défendre devant son conseil d'administration.

Les quatre bloquants de la souveraineté numérique

Ils arrivent l'un après l'autre. Il faut les franchir dans l'ordre.

1

Où les données ont-elles le droit d'être ?

Une question de droit. Elle se décide tout en haut.

2

L'état des vieux systèmes

Une question de temps. On en sous-estime toujours la durée.

3

Par où faire voyager les données

Trois chemins possibles. Presque personne ne pose la question.

4

Qui a le pouvoir de trancher

Dans la plupart des organisations, personne.

Les deux premiers se nomment facilement. Ce sont les deux derniers qui immobilisent.

Bloquants 1 et 2 : la loi, puis les vieux systèmes

Ceux-là, on sait les nommer. Ils coûtent cher, et ils se règlent.

1 La résidence des données

Ce qu'on observe — La décision remonte à la haute direction avant même d'arriver aux équipes techniques.

Ce que c'est vraiment — Choisir où vivent les données engage la responsabilité de toute l'organisation, pas seulement celle de son service informatique. Voilà pourquoi la décision monte si haut, et si lentement.

2 Les systèmes vieillissants

Ce qu'on observe — Le calendrier du déménagement double, et personne ne l'avait prévu.

Ce que c'est vraiment — Rassembler, nettoyer et uniformiser des données éparpillées dans de vieux systèmes demande un travail long, invisible, et presque toujours sous-évalué.

Ces deux-là se paient. Les deux suivants se paient en immobilité.

Troisième bloquant : par où faire voyager les données

Trois chemins possibles, quatre conséquences. Le choix se fait souvent en retenant un outil avant d’avoir posé la question.

	Coût de mise en place <i>4 points = très cher</i>	Délai d'accès aux données <i>4 points = très long</i>	Qualité atteignable <i>4 points = très bonne</i>	Effort de gouvernance <i>4 points = très lourd</i>
Tout rapatrier dans le nuage				
Copier à intervalle fixe (ETL)				
Lire directement à la source				

Le troisième chemin coûte le moins cher à installer et demande le plus d’effort ensuite. C’est celui que j’ai écarté. Reste le bloquant dont personne ne veut parler.

Appréciation de l’auteur. Aucune de ces valeurs ne vient d’une source publique : elles se vérifient en parlant aux clients.

Quatrième bloquant : personne n'a le pouvoir de trancher

La décision appartient à quatre services à la fois, donc à aucun

Cette décision concerne à la fois les données, le juridique, les finances et l'informatique. Elle n'appartient en propre à aucun de ces services.

CE QUI SE PASSE

Chacun attend que l'autre décide. Le dossier reste ouvert, actif, et immobile.

CE QUI MANQUE

Quelqu'un dont c'est la responsabilité, une date, et un mandat écrit. Les trois ensemble.

CE QUE J'AI VU DE PRÈS

La discussion a duré, et elle s'est jouée entre services plutôt que sur un tableau blanc.

Pendant ce temps, l'horloge tourne.

Attendre coûte cher, même quand rien ne semble se passer

Trois factures qui s'accumulent pendant que la décision ne se prend pas

LE COÛT D'OPPORTUNITÉ

Tout ce qu'on voulait faire avec les données attend. Chaque trimestre perdu est un trimestre sans analyse, sans service personnalisé, sans prévision.

LE COÛT DE LA DETTE

Les vieux systèmes continuent de produire des données. Plus on attend, plus il y en aura à nettoyer, et plus le rattrapage coûtera cher.

LE COÛT D'EXPOSITION

Pendant ce temps, les données restent là où elles sont, et la loi qui s'y applique reste la même.

Le dossier ne se dégrade pas brutalement. Il se dégrade lentement, ce qui le rend facile à reporter.

C'est la raison pour laquelle rien ne bouge, et c'est aussi celle pour laquelle quelque chose peut bouger maintenant.

Ce qu'un fournisseur peut offrir pour débloquer ses clients

Trois options, trois compromis, et celle que je retiens

A Vendre la capacité

Ce que ça débloque — Rien. Le client repart avec ses quatre bloquants intacts.

Ce que ça coûte — Presque rien. C'est ce qui se vend et se livre le plus vite.

B Documenter les chemins

Ce que ça débloque — Le bloquant 3. Le client reçoit les trois chemins chiffrés, avec leur coût et leur effort.

Ce que ça coûte — Produire cette matière, puis la tenir à jour.

C Préparer les données du client

Ce que ça débloque — Le bloquant 2. Les vieux systèmes sont nettoyés avant le déménagement.

Ce que ça coûte — Une équipe de services, et un premier engagement plus long.

JE RETIENS L'OPTION B : DOCUMENTER LES CHEMINS

C'est le seul des quatre bloquants qu'un fournisseur peut lever sans entrer dans les affaires internes de son client, et c'est celui qui immobilise le plus longtemps. Le compromis assumé : cette voie se vend moins vite que la capacité brute.

QUATRE GESTES À 90 JOURS

1. Documenter les trois chemins en plans de référence.
2. Faire de la propriété canadienne un argument de vente.
3. Repérer les acheteurs publics dont le mandat a changé.
4. Mesurer à quel bloquant chaque vente s'arrête.

Ce qui décidera du gagnant de ce marché

Une conviction assumée, et ce qui la mettrait en défaut

Le fournisseur qui prendra ce marché ne sera pas celui qui aura la plus grande capacité. Ce sera celui qui aura documenté, le premier, comment déplacer des données que personne n'ose déplacer.

La propriété canadienne ouvre la porte. Le chemin, lui, reste à écrire.

CE QUI INVALIDERAIT CETTE THÈSE

- Un seul cas observé de près, en milieu municipal. Un ministère fédéral ou une grande entreprise privée peut classer ces bloquants autrement.
- L'appréciation des trois chemins reste une appréciation. Elle se valide en parlant aux clients, ce que cette analyse n'a pas fait.
- La portée du CLOUD Act évolue par la jurisprudence et par les accords exécutifs. La lecture d'avril 2026 demande une mise à jour.

SOURCES

Cabinet du premier ministre du Canada. Communiqué, 3 septembre 2026.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Communiqués, 9 et 14 septembre 2026.

Solomon, Evan. Allocution, conférence ALL IN, Montréal, 16 septembre 2026.

Carney, Mark. Discours, Parlement européen, Strasbourg, 17 septembre 2026.

Borden Ladner Gervais. « La souveraineté des données au Canada et le CLOUD Act », avril 2026.

Observation de l'auteur. Programme public de modernisation, 5,9 M\$, 2023-2026.

RÉALISATION TESSIER

Votre organisation fait face à cet enjeu ?

Discutons-en. Un premier échange suffit souvent pour cadrer la question, nommer ce qui bloque et voir par où commencer.

francois@realisationtessier.ca

realisationtessier.ca

[LinkedIn · François Tessier](#)

Montréal · Services en français et en anglais

Réaliser les possibles